

LES 4 EPREUVES DE L'EXAMEN

Animation d'une séance d'apprentissage « hors circulation » :

Durée 50 mn

Le candidat dispense un cours pratique sur aire fermée à la circulation à un élève en formation au permis de conduire de la catégorie A2, dans le cadre du REMC, avec 3 heures de conduite au minimum et aucune leçon en circulation.

Animation d'une séance d'apprentissage « en circulation » :

Durée 60 mn

Le candidat dispense un cours pratique dans les conditions réelles de circulation à un élève en formation au permis de conduire de la catégorie A2, ayant validé les compétences 1 et 2 du livret de formation dans le cadre du REMC.

Entretien technique :

Durée 60 mn

- Préparation d'une étude de cas tirée au sort parmi la banque du ministère.

Durée 20 mn

- Réalisation de l'étude de cas devant un jury.

Durée 20 mn

- Questionnement sur la maîtrise des contenus et sur la pédagogie de toutes les épreuves.

Durée 20 mn

Entretien final :

Durée 15 mn

Ethique et valeurs du métier.